

● (5.30 p.m.)

Pendant mon séjour en Europe, j'ai appris avec grand plaisir que les 18 nations qui forment le Conseil de l'Europe avaient stipulé que l'anglais et le français seraient les langues officielles du Conseil. En conséquence, notre délégation a pu rendre de grands services dès le début des travaux. Si nos compatriotes d'origine slave, qui parlent les langues slaves, réussissent à sauvegarder leur identité slave, le Canada ne pourrait-il pas, étant donné qu'il y a de par le monde des milliers de gens qui parlent les langues slaves, jouer un rôle encore plus grand sur la scène internationale? Compte tenu de ces considérations, j'ai proposé l'amendement. L'idée n'est pas de laisser entendre que les langues autres que les deux mentionnées dans le bill seront tenues pour officielles. A notre avis, si l'amendement est accepté, il rendra le bill plus facilement acceptable aux gens qui appartiennent aux nombreux groupes qui forment notre société.

Maintenant, qu'il me soit permis de donner lecture de remarques qui ont été faites en une autre occasion. En m'exprimant de la sorte, j'essaie de contourner le règlement qui interdit qu'on lise certains discours. J'espère qu'on ne m'accusera pas de violer le Règlement. A vrai dire, je donne lecture d'extraits d'un de mes propres discours. Et je cite:

Dans tout le monde nous voyons les flambeaux de la liberté et de l'indépendance clignoter comme il convient sous l'effet des vents chauds engendrés par ceux qui voudraient supprimer les droits des peuples. Dans bien des cas, hélas, et dans bien des pays, le flambeau s'est éteint. Nous lisons les journaux, nous écoutons la radio et regardons la télévision, nous voyons différentes choses se produire mais nous nous disons que cela ne nous arrivera jamais.

Nous l'espérons. Cependant, les épisodes les plus tristes de l'histoire sont les malheurs des peuples qui, ayant joui de la liberté et l'ayant considérée comme acquise, n'ont pas exercé la vigilance continue indispensable à sa conservation et qui se sont détournés ou ont été indifférents tandis qu'on la leur dérobait.

Lorsque nous examinons les règles injustes que renferme la proposition du comité permanent de la procédure et de l'organisation nous pouvons voir, monsieur l'Orateur, que c'est l'attitude que prendra ce parti. Je continue:

Le passé du peuple ukrainien, les exploits de Khmelnytsky, le plus grand des hetmans et les paroles de Shevchenko ont clairement indiqué que l'esprit ukrainien a toujours été indomptable et je suis convaincu qu'il le restera. L'écrivain C. A. Manning l'a bien exprimé lorsqu'il a dit: «A travers les siècles l'Ukraine a été un pays de richesses et de tristesse, un pays avide de liberté mais qui se l'est vu refuser tout au long de son histoire.»

Mais au Canada ces caractéristiques d'initiative individuelle et d'amour de la liberté politique ont trouvé une ambiance propice à la conservation de l'esprit national qui a survécu.

[M. Baldwin.]

Je suis Canadien comme vous l'êtes tous, comme l'est le peuple de la province de Québec, de Terre-Neuve et de toutes les autres provinces.

De la même façon tous les députés ici sont Canadiens. Je continue:

Nous sommes Canadiens pour de nombreuses raisons. Il va sans dire que l'une d'entre elles doit être notre désir de mener à bonne fin une expérience unique en son genre dans la société humaine—rassembler et accueillir dans notre pays des gens de toutes les parties du monde qui acceptent les caractéristiques communes de la nationalité canadienne, qui en sont fiers, farouchement fiers, et qui néanmoins, offrent à ceux qui le désirent l'occasion non seulement de préserver, mais de faire progresser leurs diverses cultures.

Que peut-on tirer sinon du bien d'un arrangement de ce genre qui favorise cet état de choses? Quel grand bienfait doit découler d'une association fondée sur la liberté et la tolérance des peuples qui établit un esprit national et lui instille ensuite les meilleures caractéristiques des groupes respectifs qui composent le pays.

Comment se terminera cette expérience, je ne le sais pas et ne peux pas le dire, mais je trouve merveilleux de pouvoir y participer. Je suis assuré que mes enfants et mes petits-enfants y seront engagés, eux aussi et je rend un hommage très sincère à ceux qui, comme les gens d'origine ukrainienne au Canada, sont convaincus que les valeurs et les vertus du canadianisme, mais qui sont également convaincus qu'ils ont quelque chose de particulier à offrir, leur histoire et leur littérature.

C'est animé de ce sentiment, monsieur l'Orateur, que je propose cet amendement à la Chambre.

[Français]

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, je n'avais pas l'intention de prendre la parole, aujourd'hui, au sujet de cette question, mais après avoir entendu mon préopinant faire l'historique des groupes ethniques qui ont peuplé l'Ouest, j'estime qu'il est de mon devoir d'ajouter quelques mots, parce que je me rends compte que le député a parlé de tous les groupes ethniques venant d'Europe, de Chine, du Japon, mais il n'a pas parlé du groupe ethnique venant du Québec, savoir les Canadiens français.

J'ai parcouru les provinces de l'Ouest à trois reprises. J'ai fureté un peu partout dans les provinces de Saskatchewan, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de l'Alberta, et je me suis rendu compte—et je plains le ministre—que le bill sur les langues officielles sera très difficile à expliquer aux gens de l'Ouest.

J'entendais mon préopinant parler tantôt des langues «canadiennes», mais je me suis souvent fait répéter dans l'Ouest que la langue canadienne, c'était l'anglais.

Les anglophones de l'Ouest devraient se mettre dans la tête, comme nous, du Québec, que quand on parle des Canadiens, on a toujours à l'idée les citoyens des deux langues.